

**Département de la Moselle  
Arrondissement de Thionville  
COMMUNE D'ILLANGE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 Septembre 2019**

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

**Présents** : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - M. Gabriel HOFFMANN - Mme Martine GERGAUD - M. François MARQUET – Mme Christine KUNERAT - Mme Valérie HASELMEIER - M. Didier JACQUES - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Sophie FROMOND - M. Christian SUBTIL.

**Absents excusés** : Mme Monique LEYENDECKER donne procuration à M. Christophe LEYENDECKER - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX donne procuration à Mme Nathalie JUNG - M. Patrick GRASSER donne procuration à M. François MARQUET - M. Dominique LE PEMP donne procuration à M. Daniel PERLATI - Mme Christelle HUNEAU donne procuration à M. Marc LUCCHINI - M. Christophe GUTH

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 12

**N° 2019-030 – Budget général 2019 – Décision modificative n° 2**

Considérant les crédits prévus au budget général 2019 ;

- Le marché « fourniture et pose de sols souples et sportifs au gymnase » a nécessité des avenants pour les lots 1, 2 et 3.

La dépose des ouvrages existants a mis à jour plusieurs problématiques des supports béton, indécelables en pré-étude :

1. Présence de joints de fractionnement sous les sols périphériques.
2. Pente importante sous le sol sportif

Les solutions techniques palliatives mises en œuvre sont détaillées dans les avenants correspondants.

Il est nécessaire d'augmenter les crédits budgétaires du chapitre concerné.

**Modifications proposées :**

Investissement dépenses		Investissement recettes
2031 / 302	+ 950 €	
2313 / 303	- 4 350 €	
2313 / 309	+ 3 400 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les modifications proposées

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 12 septembre 2019

Pour copie conforme,  
Illange, le 12 septembre 2019



Accusé de réception en préfecture  
057-215703430-20190911-DCM2019030V2-  
DE  
Date de télétransmission : 12/09/2019  
\*Date de réception préfecture : 12/09/2019